



Mézin, le Mardi 8 septembre 2009

M. le Principal du collège Armand Fallières
à l'ensemble des Parents du collège

Suites de la réunion avec Parents du 07/09/2009

Madame, Monsieur,

Plus d'une centaine de parents étaient présents à la réunion du lundi 7 septembre et je les en remercie. Comme je l'ai alors indiqué, je viens vous confirmer certaines informations et demandeur quelques compléments qu'il est indispensable de nous retourner dès réception de cette note. Cela permet aussi aux absents de ne pas être privés des informations échangées.

1 – Grippe A/H1N1 : les mesures gouvernementales sont effectivement appliquées dans le collège de votre enfant en ce qui concerne la prévention, les mesures en cas de suspicion de grippe H1N1, la continuité administrative et pédagogique en cas de fermeture de classes.

Je rappelle que tout cas de suspicion de grippe H1N1 validé par votre médecin doit nous être communiqué (que votre enfant ne soit pas venu au collège ou que nous l'ayons fait évacuer au domicile familial).

Nous aurons besoin de vous joindre par téléphone ou mail si la situation s'aggravait ; l'enquête ci-jointe doit nous être retournée. En aucun cas vos coordonnées ne seront accessibles ou communiquées à d'autres personnes (envoi en copie cachée). Le site du collège accessible par l'Intranet du conseil général (<http://www.colleges47.org>) vous tient informé régulièrement des actualités du collège, y compris si la grippe H1N1 venait à se répandre parmi le collège.

2 – Le secrétariat du collège est divisé par 2 cette année, avec seulement un demi-poste de secrétaire pour fonctionner : présence de Mme Delesque le lundi toute la journée ainsi que les matinées de mardi, jeudi et vendredi. Préférez ces horaires *autant que possible* pour contacter le secrétariat ou venir au collège pour des raisons administratives.

Mme Martial, gestionnaire, est présente toute la semaine sauf le mercredi après-midi et la fin de matinée du mardi : veillez à respecter ces horaires pour les questions financières, c'est ainsi que vous réglerez le mieux vos problèmes.

La Vie Scolaire commence à 8H et se termine à 18H, sans ligne téléphonique directe (passer par le standard 05 53 65 70 12). Pensez à téléphoner le matin chaque fois que votre enfant est absent, puis à compléter son carnet de liaison pour justifier par écrit cette absence.

Sauf cas urgent et indispensable, il faut éviter de téléphoner pour quelque cas que ce soit avant 8H, entre 12H 30 et 13H 15 et après 18H. La communication par messagerie électronique est toujours possible : ce.0470023v@ac-bordeaux.fr

3 – L'Accompagnement éducatif reprend à compter du lundi 14/09, le soir de 17H à 18H. Plusieurs personnes sont présentes chaque soir pour aider vos enfants à faire leurs devoirs et apprendre leurs leçons (ce qu'ils doivent faire de toute façon à la maison) : c'est le dispositif ADL. L'étude du soir a déjà commencé avec les élèves inscrits en début d'année et se poursuit.

Personnes présentes pour l'ADL :

- lundi soir : M. Canovas ; M. Joan ; Mme Duret ; une Assistante d'éducation
- mardi soir : M. Canovas ; M. Clavéro ; une Assistante d'éducation

- jeudi soir : M. Canoves ; M. Joan ; une Assistante d'éducation

- vendredi soir : M. Canovas ; Mme Lachkar.

Les périodes d'inscription à l'ADL du soir sont étalées sur l'année scolaire. La première inscription est faite pour la période du 14 septembre au 20 novembre ; vous pouvez choisir tel ou tel soir pour l'ADL. Pour les enfants qui utilisent le ramassage scolaire, il est nécessaire que des parents d'un même secteur géographique se mettent d'accord pour organiser un ramassage réparti entre les familles, pour une ou deux soirées par semaine. C'est possible et cela s'est fait l'an dernier.

Vous voudrez bien compléter l'enquête jointe, y compris si votre réponse est négative.

Une activité Rugby est prévue le vendredi soir de 17H à 19H, comme l'année dernière, encadrée par M. Kévin Lokstadt. Cette activité fait partie de l'Accompagnement éducatif du collège. Les élèves qui désirent y participer doivent s'inscrire sur l'enquête précédente (nous en apporterons la confirmation dès que nous en serons informés).

4 – Vêtements perdus et oubliés : Pendant les vacances, le collège a stocké dans plusieurs sacs poubelle de 100 litres des vêtements de toute sorte, neufs ou usagés, que des élèves ont oubliés durant l'année scolaire. Vous êtes invités à venir au collège pour vérifier si vous y retrouvez certains vêtements de vos enfants que vous ne trouvez plus à la maison. A la Toussaint, les vêtements qui resteront au collège sans propriétaire déclaré seront remis à Emmaüs. Il est fortement conseillé de marquer les vêtements.

5 – Informations pédagogiques : le collège recherche toujours un enseignant d'Occitan ; quand il croit en avoir trouvé un, l'éloignement entre collège et domicile du candidat devient inconciliable...

Les inscriptions en Langue Vivante 1 en 6^{ème} sont très inégales : 8 élèves en Espagnol et 27 en Anglais. Il est dommage que des élèves qui avaient commencé l'Espagnol à l'école primaire durant 2 ou 3 ans) ne le continuent pas au collège. Il faut être conscient que ce déséquilibre, qui pénalise le grand groupe d'Anglais comme le petit d'Espagnol (plus particulièrement les élèves qui n'oseront pas prendre spontanément la parole) va poursuivre ses effets pendant les 4 années de collège, y compris lorsque les élèves étudieront la LV2 à partir de la 4^{ème}. Il est encore temps de changer l'inscription de LV1, mais c'est bien du libre choix des parents. En cas de doute, il est bon de reprendre contact avec les Professeurs de LV ou le Principal du collège.

Merci de votre réponse à l'enquête jointe et, d'une façon plus générale, de vos réponses rapides à nos différentes demandes , ainsi qu'aux vérifications fréquentes que vous faites du cahier de textes et du carnet de liaison (notes, correspondances diverses) de votre enfant. N'hésitez pas à prendre contact avec le Professeur principal de votre enfant : les rendez-vous sont demandés par l'intermédiaire du carnet de liaison.

Recevez mes meilleures salutations

A. Artigalas, Principal

PS : je renouvelle l'appel lancé lors de la réunion. La participation des parents peut se manifester de diverses façons suivant les intérêts des uns et des autres : dans l'Association des Parents d'élèves du collège, puis pour siéger en Conseil d'Administration ou en Conseil de Classe ; au sein du FSE (Foyer Socio-éducatif) ; dans l'Association Sportive du collège (membres du bureau de l'AS) ; comme membre de l'association qui aide le collège à monter certaines manifestations, l'UDAC21...